

Faire reconnaître les compétences, on a tous à y gagner.

Salariés, employeurs,
représentants du personnel,
mandataires syndicaux,

pariez sur la

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)



✓ Un diplôme ou une certification
reconnus par l'État... sans forcément
retourner en formation

✓ Une première marche
vers l'évolution professionnelle

✓ Le ticket gagnant/gagnant
pour le salarié et son employeur

✓ Un gain de performance
pour l'entreprise

Pour en savoir plus : www.coteformations.fr



Direction régionale
De l'Accompagnement de l'emploi
Du travail et des solidarités (DREETS)

Via Compétences
CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux



vae

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Validation des acquis de l'expérience